



# 1947 : la partition

## CHRONOLOGIE SUCCINCTE

● **2 novembre 1917**  
Dans la déclaration Balfour (du nom du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères britannique de l'époque), le Royaume-Uni se déclare favorable à la « création d'un foyer national juif en Palestine ».

● **28 février 1922**  
Création de la Haganah, milice paramilitaire sioniste. 1936 : grande révolte arabe avec grève générale de six mois en Palestine. Les Palestiniens se révoltaient non seulement contre la politique pro-sioniste de l'impérialisme anglais mais aussi contre la situation socio-économique qui les plaçait loin derrière la communauté juive. La répression féroce de cette révolte se fera cruellement sentir en 1947.

● **Mai 1942**  
Les organisations sionistes tiennent leur Conférence Baltimore et y adoptent une déclaration pour l'Etat juif en Palestine.

● **29 novembre 1947**  
Résolution 181 votée à l'Onu pour la partition de la Palestine.

● **14 mai 1948**  
Proclamation de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion.

## PRÉSENTATION

# L'expulsion des deux tiers de la population palestinienne

**L**e n° 132 des *Cahiers du Cermtri* rassemble des documents qui ont été rédigés dans la période qui entoure la mise en œuvre effective de la partition de la Palestine votée par l'Organisation des Nations unies (1) le 29 novembre 1947 avec le soutien actif des Etats-Unis (dont le président était alors Harry Truman) et de l'URSS de Staline.

La partition de la Palestine, acte indissociable de l'histoire même de l'Onu, a ouvert une période de guerre, marquée par l'expulsion massive des deux tiers de la population palestinienne de l'époque, situation que les Palestiniens appellent en arabe la « Nakba » c'est-à-dire la catastrophe (2).

Dans le contexte de l'après Seconde Guerre mondiale, qui fut marquée par l'effroyable politique d'extermination des populations juives d'Europe, le mouvement sioniste axe toute sa propagande en faveur de la partition de la Palestine et sur la prétendue nécessité pour les Juifs d'avoir leur Etat, capable notamment d'assurer leur propre sécurité. Les textes de la IV<sup>e</sup> Internationale que nous reproduisons s'attaquent à ces affirmations et préviennent que la constitution d'un tel Etat, fondé sur l'appartenance « ethnique » et religieuse de ses membres, porte en lui les conditions de futures catastrophes pour les peuples.

Synthétisant ces analyses, le deuxième congrès mondial de la IV<sup>e</sup> Internationale (1948), dans sa résolution finale sur les luttes



Expulsés, des Palestiniens fuient, en 1948.

d'émancipation des peuples coloniaux, indique que « sur la question de la Palestine, la IV<sup>e</sup> Internationale repousse comme utopique et réactionnaire la solution "sioniste" à la question juive : elle déclare que la répudiation totale du sionisme est la condition sine qua non pour une fusion des luttes des ouvriers juifs avec les luttes émancipatrices, sociales et nationales des travailleurs arabes. Elle déclare qu'il est profondément réactionnaire d'exiger une immigration juive en

**Situation que les Palestiniens appellent en arabe la « Nakba » c'est-à-dire la catastrophe.**

*Palestine comme il est réactionnaire de faire appel à l'immigration d'opresseurs dans les pays coloniaux en*

*général. Elle soutient que la question de l'immigration et des rapports entre Juifs et Arabes ne peut être convenablement décidée qu'après l'expulsion de l'impérialisme par une Assemblée constituante librement élue avec pleins droits pour les Juifs comme minorité nationale. »*

Alors que guerres et massacres surgissent de la partition de la Palestine, n'est-il pas nécessaire d'en revenir aux conditions même de cette partition ? Correspondait-elle aux intérêts des populations qui se trouvaient alors sur le territoire de la Palestine ? A ceux du peuple palestinien, de la population arabe mais aussi à ceux de la population juive ?

De ce point de vue, il est important de trouver réunis des témoignages sur ce que furent alors les positions

au sein du mouvement ouvrier à l'échelle internationale comme en Palestine. ■

(1) L'Organisation des Nations unies a été créée le 24 octobre 1945. Elle représente la mise en œuvre de l'accord passé à Yalta entre Roosevelt, Staline et Churchill.

(2) La résolution 181 de l'Onu organise la partition de la Palestine entre un Etat juif et un Etat arabe. Cette partition doit être réalisée le 1<sup>er</sup> octobre 1948, date où le mandat anglais sur la Palestine s'achève. Entre novembre 1947 où la résolution est votée, et le 14 mai 1948, date de proclamation de l'Etat d'Israël par David Ben Gourion, les milices sionistes vont, sous couvert de combat contre le Royaume-Uni, engager la destruction de centaines de villages et l'expulsion de leurs habitants palestiniens. Selon différents historiens, 845 000 Palestiniens furent expulsés de leur terre, plus de 500 villages détruits. C'est la « Nakba » (La catastrophe).

## La IV<sup>e</sup> Internationale : « Pour une Palestine libre et indépendante », « Contre le partage du pays »

**Editorial de IV<sup>e</sup> Internationale, organe du comité exécutif international de la IV<sup>e</sup> Internationale (numéro de novembre – décembre 1947).**

« **L**e vote à l'Onu n'a été qu'une formalité : après l'accord des "trois grands" (Etats-Unis, Grande-Bretagne et URSS, Ndlr), le partage de la Palestine était virtuellement un fait accompli. Ainsi, l'impérialisme britannique se retire, dans le Proche-Orient, sur une seconde ligne de défense semblable à celle établie lors du partage des Indes. Dans les deux Etats, juif et arabe, la Grande-Bretagne conserve l'ensemble de ses positions économiques et financières. Autant la Légion arabe de l'hypothétique Etat arabe que la Haganah (1) opérera en accord étroit avec le War Office (commandement militaire britannique, Ndlr), comme c'est le cas pour l'armée hindoue et l'armée musulmane. Et, comme aux Indes, le partage s'est avéré être le moyen le plus efficace pour détourner à la fois la lutte des masses arabes et le mécontentement de la popula-

tion laborieuse juive d'une explosion anti-impérialiste vers une lutte fratricide. (...)

Pour l'impérialisme américain, comme pour la bureaucratie soviétique, l'acceptation du partage signifie avant tout la liquidation du mandat britannique et le début d'une lutte pour l'héritage de cette position abandonnée. Le Kremlin voit d'un bon œil l'ouverture d'une période de troubles dans le Proche-Orient, au travers de laquelle il s'efforcera d'affaiblir davantage les positions britanniques et de préparer sa propre pénétration, fut-ce sous le couvert d'une "commission mixte de l'ONU" ou d'un "Trusteeship" (2) des "trois grands" sur Jérusalem.

L'impérialisme américain se trouve placé en Palestine, comme auparavant en Grèce, devant le problème de chercher une "relève" pour occuper les positions sur le front impérialiste, positions que l'allié britannique se voit obligé d'abandonner. Après l'évacuation des troupes britanniques, la Haganah sera la seule force militaire disposant d'un équipement moderne, force étrangère au monde arabe et qui servirait, le cas échéant,

à combattre une insurrection indigène ou une poussée russe menaçant les sources pétrolières. (...)

Le partage de la Palestine et le renversement éclair des positions sionistes – y compris celles de la plupart des extrémistes – face à l'impérialisme britannique, ont porté un coup mortel à toutes les théories impressionnistes qui s'épanouirent à la lueur des bombes de l'Irgoun (3). La solidarité fondamentale du mouvement sioniste, de la Haganah et même de l'Irgoun avec l'impérialisme contre les masses arabes s'est manifestée de la façon la plus éclatante. Tout le crime du sionisme apparaît clairement en ceci que, grâce à sa fonction réactionnaire, les premiers mouvements des masses arabes en faveur

d'une Palestine unie et indépendante, se retournent contre la population juive et non directement contre l'impérialisme. (...)

La position de la IV<sup>e</sup> Internationale face au problème palestinien reste claire et nette comme auparavant. Elle sera à l'avant-garde de la lutte contre le partage, pour une Palestine unie et indépendante dans laquelle les masses détermineront souverainement leur sort par l'élection d'une Assemblée constituante.

Contre les effendis et les agents impérialistes, contre les manœuvres de la bourgeoisie égyptienne et syrienne qui s'efforce de détourner la lutte émancipatrice des masses en lutte contre les Juifs, elle lancera des appels à la révolution agraire, à la lutte anticapitaliste et anti-impérialiste, moteurs essentiels de la révolution arabe. Mais elle ne pourra mener cette lutte avec des chances

de succès qu'à condition de prendre position sans équivoque, contre le partage du pays et contre l'établissement de l'Etat juif.

Plus que jamais, il est en même temps nécessaire d'appeler les prolétariats américains, anglais, canadien, australien, les prolétariats de tous les pays, à lutter pour l'ouverture des portes de leur pays, sans discrimination aucune, aux réfugiés, aux personnes déplacées, à tous les juifs qui veulent émigrer. » ■

(1) Milice paramilitaire sioniste. D'abord créée pour protéger les immigrants juifs dans les années 1920-1930 (organisation d'auto-défense), elle s'est transformée en véritable armée en 1948 et a organisé l'expulsion des Palestiniens de leurs villages dès le vote de l'Onu et encore après la proclamation d'Israël.

(2) Administration d'un territoire par mandat de l'Onu.

(3) L'Irgoun est une organisation sioniste clandestine créée en 1931 et qui multiplia les attaques contre les forces anglaises accusées de bloquer l'immigration juive et de jouer double jeu auprès des dirigeants arabes, ainsi que les opérations contre les Palestiniens.



# de la Palestine

## « Rester inébranlables » contre la partition

Thèses du groupe trotskyste palestinien. Janvier 1948. (extraits)

« **L**oin de résoudre la question juive, le nouvel "Etat" miniature d'Israël va lui donner une acuité encore plus tragique, non seulement en accentuant les tendances antisémites en Grande-Bretagne et dans les pays du Proche-Orient mais aussi et surtout en cristallisant les sentiments anti-impérialistes des masses arabes dans tous les pays environnants. Même abstraction faite de l'attitude des grandes puissances, cet Etat n'a aucun avenir historique. Sujet à des crises et des convulsions permanentes – la guerre civile permanente n'ayant été évitée que par le nettoyage complet de tous les villages arabes sur son territoire – il sombrera dans une effroyable boucherie à une prochaine étape de la révolution arabe si le prolétariat juif ne se détache pas à temps du chauvinisme sioniste. La tâche des révolutionnaires juifs en Israël est de préparer cette rupture. Leur ligne politique doit rester inébranlablement celle de la lutte contre le partage de la Palestine, pour la réintégration du territoire d'Israël dans une Palestine unie, dans le cadre de la Fédération des Etats arabes du Moyen-Orient qui garantira à la minorité juive tous les droits d'autonomie culturelle nationale.

Les potentats féodaux arabes, loin de lutter contre le partage de la Palestine, cherchent surtout à partager ce malheureux pays entre leur

propre royaume. Leur invasion avait surtout pour but de détourner l'attention de leurs propres sujets de la tension sociale montante dans leurs pays. (...)

Quelques semaines de guerre ont suffi à dévoiler l'organisation lamentable de leurs forces militaires. Ce n'est pas sous leur direction que les masses arabes pourront réunifier la Palestine. (...)

Il en va tout autrement de l'opposition que les masses arabes manifestent de toute part contre l'Etat d'Israël et l'intervention de l'impérialisme dans cette partie du monde.

Cette opposition est une force incontestablement progressive qui, demain, ira renforcer le courant général de la révolution arabe au Moyen-Orient.

Aujourd'hui, les masses restent dans l'expectative aussi longtemps que

leurs propres maîtres semblent se charger du combat. Quand la trahison de ceux-ci éclatera à la face du monde, l'intervention indépendante des masses arabes sera à l'ordre du jour. Elle permettra, à ce moment, une convergence de la lutte contre les seigneurs féodaux et l'effroyable misère sociale et de la lutte contre l'impérialisme et le sionisme. Préparer dès aujourd'hui cette convergence est la tâche des révolutionnaires du Moyen-Orient qui, tout en luttant contre tout courant chauvin et antisémite, concentreront leur

**« Le nouvel "Etat" (...) sombrera dans une effroyable boucherie à une prochaine étape de la révolution arabe si le prolétariat juif ne se détache pas à temps du chauvinisme sioniste. »**



Des Palestiniens font la queue dans le camp de réfugiés Wadi Dalail en Jordanie, en août 1967.

propagande sur les mots d'ordre suivants :

- A bas le partage de la Palestine ! Pour une Palestine arabe unie et indépendante, avec pleins droits de minorité nationale à la communauté juive.
- A bas l'intervention impérialiste en Palestine ! Hors du pays toutes les troupes étrangères, les "média-teurs" et "observateurs" de l'Onu !

Pour le droit des masses arabes à disposer d'elles-mêmes !

- Pour l'élection d'une assemblée constituante au suffrage universel et secret ! Pour la révolution agraire.
- A bas la ligue arabe, instrument de l'impérialisme ! A bas les rois corrompus et les féodaux exploités ! Vive la révolution socialiste arabe dans le Moyen-Orient ! »

## Pour la direction du PCF, la constitution de l'Etat d'Israël est conforme au « droit des peuples »

**D**ans la revue *Les Cahiers du Communisme* (revue éditée par le comité central du PCF) de septembre 1948, Florimond Bonte répond à un lecteur qui lui reproche de mettre sur le même plan la Haganah et les combattants de l'indépendance nationale comme « les démocrates du Vietnam ». Il répond : « La question est de savoir si les soldats de la Haganah faisaient une guerre juste ou une guerre injuste. Je déclare que c'était une guerre juste. Je le prouve. Une décision de l'Onu avait prescrit le partage de la Palestine en deux Etats, l'un arabe l'autre juif. Cette décision assurait le droit national à l'indépendance à la fois à la population arabe et à la population juive. C'est en conformité avec cette décision que l'Etat d'Israël a été créé.

(...) Attaqué, l'Etat d'Israël se trouvait en état de légitime défense. Sa lutte était une lutte pour la paix, pour le droit des peuples, pour l'indépendance nationale contre la clique des esclavagistes impérialistes. Sa lutte était la lutte libératrice d'un peuple. »

## Les dirigeants sionistes et l'Onu

**L**es dirigeants sionistes ont validé la résolution 181 pour pouvoir la violer. Il ne peut être question, pour eux, de partition, car il ne peut y avoir coexistence d'un Etat juif et d'un Etat palestinien.

David Ben Gourion déclare devant l'Assemblée nationale juive : « Nous allons déclarer au monde et à l'Onu que c'est nous qui allons faire exécuter la résolution.

Nous avons, nous-mêmes, la capacité et la volonté de faire fonction de gouvernement de transition dès maintenant, dès le début de la période de transition, à la place du gouvernement britannique qui se retire du jeu » (cité par Ilan Pappé dans *La guerre de 1948 en Palestine*). Cela entraîne l'intensification de l'immigration juive et annonce le début de la Nakba.

## Dès 1933, les quotas du gouvernement Roosevelt

Alors que l'Etat hitlérien a engagé la répression contre les Juifs, ceux-ci cherchent des pays et des villes qui les accueillent. Les Etats-Unis, où les dirigeants sionistes trouvent leurs alliés les plus déterminés, s'opposent énergiquement à toute augmentation des « quotas de Juifs » pouvant être accueillis dans leurs frontières. Le Socialist Workers Party, section américaine de la IV<sup>e</sup> Internationale fondée par Léon Trotsky et ses camarades en 1938, a combattu dès le début pour l'ouverture des frontières aux victimes de l'antisémitisme nazi puis de la Shoah. C'est ce que rappelle une brochure de 1972 intitulée *Les socialistes et le combat contre l'antisémitisme*.

« **A** lors que la répression nazie commençait à se déchaîner, l'asile vers d'autres pays devint une question de vie ou de mort pour des centaines de milliers de juifs tout comme pour d'autres combattants antifascistes. En mai 1939, par exemple, le nombre de dossiers de demande déposés dans les services consulaires américains

en Allemagne, en Autriche et en Tchécoslovaquie équivalait au quota prévu pour les cinq années à venir.

Le gouvernement Roosevelt, héraut des "valeurs démocratiques libérales" si chères au B'nai B'rith, appliqua une politique constante de barrage de l'accueil pour ces réfugiés issus de ces pays, les condamnant ainsi pour beaucoup à la mort. Cette politique du gouvernement US démontre que toute volonté sérieuse de sauver les victimes de l'antisémitisme en Europe exigeait de combattre le gouvernement Roosevelt et non de le soutenir. (...)

### 400 000 PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES AURAIENT PU ÊTRE SAUVÉES ENTRE 1933 ET 1943

Le résultat de toutes ces barrières à l'immigration c'est que les quotas permis n'ont même pas été remplis. Entre 1933 et 1943, plus de 400 000 personnes supplémentaires auraient pu entrer légalement aux Etats-Unis en provenance des pays à domination nazie.

Entre 1938, année de la "Nuit de Cristal" et 1941, année de l'entrée des Etats-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale qui rendit totalement impossible le transport des réfugiés venant d'Europe, soit une période où le sort des réfugiés était au plus haut dans l'attention publique, quelque 60 000 places sont restées vacantes dans les quotas d'immigration US.

Le fait même de l'existence de ces quotas est encore plus révélateur. A une époque où tant de vies étaient menacées, les Etats-Unis ont délibérément maintenu un système de quota d'immigration fondé sur une législation restrictive visant à bloquer le flot de réfugiés.

En 1944, John Pehle, à la demande du secrétaire US au Trésor, Henry Morgenthau, rendit public un rapport sur la politique depuis 1938 du département d'Etat concernant les réfugiés, dont le titre est : "Rapport du Secrétariat sur la complaisance de ce gouvernement envers le meurtre des juifs". Toute évaluation honnête de la politique de Roosevelt confirmerait ces conclusions. »

## Durant tout l'été, Informations ouvrières a reproduit des extraits des Cahiers du Cermtri (1)

Cette revue publie, quatre fois par an, des documents historiques d'intérêt pour le mouvement ouvrier, présentés dans leur contexte.

Abonnement annuel : 35 euros (20 euros pour les étudiants). Chèque à l'ordre du Cermtri.

A envoyer à : Cermtri, 3, rue Meissonnier, 93500 Pantin.

(1) Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires internationaux.